

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
16 au 22 janvier 1997



10,00 F

La Corée du Sud entre dans la cour des grands

DÉPUIS DEUX SEMAINES, 250 000 travailleurs sont en grève en Corée du Sud. De nombreux travailleurs ont été arrêtés. Le président Kim a beau réaffirmer l'importance de la nouvelle loi réformant le code du travail et introduisant la flexibilité, rien n'y fait. Cette loi avait été votée en douce le 26 décembre dernier par un Parlement où ne siégeaient que les députés de la majorité.

La population n'est guère motivée pour se serrer la ceinture quand le budget de la présidence de la République a été augmenté de 34%. Kwon Young-kil, le leader de la KCTU, le deuxième syndicat du pays – non reconnu et fort de 300 000 adhérents –, menacé d'arrestation pour entrave au commerce, déclare que son mouvement mènerait une campagne civile contre le gouvernement. Ça tombe mal pour le parti au pouvoir, en ce début d'année d'élection présidentielle.

A l'inverse de la grève de décembre 1995 en France, la grève touche peu les services publics ; elle se concentre dans le secteur industriel comme l'automobile et les chantiers navals. Le secteur tertiaire commence à bouger avec les médecins et les journalistes (ainsi que les employés de la Bourse!), mais le pays est encore loin d'être paralysé.

Une centaine de grévistes ont été mis en accusation à la suite de plaintes de leurs employeurs. Trente dirigeants de la KCTU sont menacés d'arrestation par le procureur général. Le 9 janvier, un mandat d'amener est délivré contre les dirigeants grévistes.

Le syndicat officiel, la FKTU (1,2 million d'adhérents), lance un mot d'ordre de grève pour les 14 et 15 janvier.

ISSN 0026-9433 – N° 1067



Le modèle coréen, du point de vue des thèses libérales véhiculées par toutes les institutions financières internationales, constituait l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire. C'est un pays du « Sud » dont le produit intérieur brut par habitant en 1960 était équivalent à celui du Tchad ou du Soudan (100 \$) et qui aujourd'hui (avec 5 440 \$) dépasse celui du Portugal. A titre d'illustration : PIB par habitant de la Yougoslavie (avant la guerre) : 2 490 \$; du Portugal : 5 073 \$.

La croissance économique coréenne a été le résultat d'une planification réalisée par un Etat très interventionniste, le

71 %. De petites exploitations intensives ont des rendements parmi les plus élevés du monde. Le pays est autosuffisant en riz, en orge. L'artisanat rural est très développé et fournit à l'industrie une main-d'œuvre qualifiée.

La politique industrielle planifiée par l'Etat oriente l'activité du pays vers les exportations – ce qui rapporte des devises – sans négliger pour tant le marché intérieur, ce qui est un élément d'amélioration progressive des conditions de vie de la population et favorise la constitution d'une classe moyenne commerçante, entreprenante et occupée dans les petites et moyennes industries.



se réalisant à l'abri d'une forte protection à la fois contre les produits, les investissements étrangers et la culture étrangère. On voit à quel point la Corée a su développer un capitalisme autochtone en mettant en œuvre une politique totalement contraire aux injonctions des organisations internationales qui se font les garants de l'ordre libéral. Le développement du capitalisme coréen – il y a même des multinationales coréennes – conduit celui-ci à délocaliser dans des pays à main-d'œuvre encore moins chères, comme la Chine.

Le développement industriel du pays s'est fait sans négliger l'agriculture : une réforme agraire a été réalisée – ce qui est rare –, sans liquider les productions vivrières, ce qui, là encore, contraste avec l'ensemble des pays du tiers monde. En trois ans, après la guerre, les ménages propriétaires passent de 14 à

L'Etat joue un rôle déterminant, par la planification, dans la mise en œuvre d'une stratégie industrielle à long terme. Il y a en Corée du Sud un secteur public important : sidérurgie, électricité, charbon, pétrole, banque, fondé sur l'existence de grands conglomérats qui ont permis la constitution de l'infrastructure industrielle, commerciale et financière du pays. Deux d'entre eux font partie des 50 premières entreprises mondiales aujourd'hui : Samsung et Daewoo.

La contrepartie a été l'existence d'un pouvoir réglant les conflits sociaux avec la plus extrême violence.

Dans une phase ultérieure de son développement, l'économie, plus complexe et diversifiée, s'est tournée vers l'automobile, l'électronique spécialisée. Le contrôle des prix a été supprimé, le secteur public a été partiellement priva-

tisé, notamment les banques. Le marché intérieur n'est plus fermé aux investissements étrangers, mais la planification n'a pas disparu, elle est seulement plus discrète.

Les investissements étrangers n'étaient auparavant admis que s'ils apportaient quelque chose à l'économie coréenne en matière de technologies nouvelles ou d'exportation. En 1969, le gouvernement interdit aux firmes coréennes d'accepter la fourniture d'usines clés en main, afin de permettre le développement de l'ingénierie coréenne. Aujourd'hui, ce sont les Coréens qui proposent la fourniture d'usines clés en main. En 1985, le capital étranger dans les entreprises industrielles ne représentait que 5%, contre 80% en Côte d'Ivoire. L'ouverture de

l'économie coréenne aux investissements étrangers est réelle, mais avec des restrictions, des plafonds, limitant la participation étrangère à certains secteurs. En revanche, création de joint ventures (sociétés à capital mixte, coréen et étranger), permettant des transferts de technologie en faveur des Coréens, est encouragée.

Si, sous la pression insistante des Etats-Unis, les tarifs douaniers ont été baissés à partir de 1988 (de 23 à 16,6%), ils constituent encore une protection importante pour l'économie nationale. Les exportations du pays ont été multipliées par 300 entre 1960 et 1983...

Dans les années 60 la Corée était connue pour ses exportations de textile, de chaussures, d'élec- ●●● page 8

EDITORIAL

«Quelle horreur que ces statistiques !» a dû s'exclamer notre si compétent premier ministre, Alain Juppé, lorsqu'il prit connaissance du deuxième rapport du CSERC, le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts.

La composition de cet organisme, pourtant, avec un secrétaire général du groupe Thomson, un commissaire au Plan, un directeur de l'Insee, des hauts fonctionnaires, un ancien ministre, présentait toutes les garanties de sérieux et de fiabilité. Faudra-t-il que le présent gouvernement décide de supprimer ce nouveau groupe d'études économiques, à l'instar de Balladur qui mit fin aux activités du défunt CERC parce que ses rapports, trop pessimistes, induisaient en erreur l'opinion publique et les médias. La République va-t-elle, à l'exemple des anciens despotes moscovitaires, prendre la mauvaise habitude de briser les thermomètres plutôt que de reconnaître les hausses de température ?

Que révélait-il donc ce conseil économique tellement verrouillé d'apparence, et qui fâcha si fort les dirigeants de la République ?

Un secret de Polichinelle, une évidence que chacun ou presque peut vérifier tous les jours. A savoir que les inégalités de notre société libérale se creusent sans cesse davantage, partout et dans tous les sens. En application d'un double principe simple : plus vous avez, plus vous prenez ; moins vous possédez, moins vous aurez.

Cela se vérifie lorsque le rapport du CSERC compare les revenus de l'activité, c'est-à-dire des diverses formes du travail (- 0,5 % l'an entre 1989 et 1994), avec les revenus du patrimoine (+ 3,9 % chaque année durant la même période). C'est vrai aussi lorsqu'il constate que le niveau de vie des ménages d'ouvriers non qualifiés a diminué de 10 % en dix ans alors que, dans le même temps, celui des cadres a augmenté de 13 %.

Cette inégalité croissante, le rapport du CSERC en décrit l'aggravation régulière, année après année. Ses colonnes de chiffres et ses tableaux comparatifs se moquent bien des dates des élections et des promesses formulées à cette occasion ; toute cette mathématique qui se révèle incontrôlée en vient à suggérer à nos concitoyens que Mitterrand et Chirac, leurs politiques, leurs résultats économiques, c'est du pareil au même.

Voilà qui est impardonnable !

FP 2520

Viannet, secrétaire de la CGT, quitte le bureau national du PCF Un faux-semblant d'indépendance

DANS CE SECOND ARTICLE, nous essayons de comprendre pourquoi le parti communiste, qui ne comptera plus le secrétaire général de la CGT parmi ses dirigeants les plus importants, paraît disposer à relâcher le lien de subordination qu'il entretient avec la Confédération depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais peut-être ne s'agit-il que d'une apparence ?

Immédiatement après le Congrès de Toulouse, qui se tint du 2 au 5 mars 1936, Benoît Frachon, qui venait d'être élu secrétaire général adjoint de la CGT avec la réunification des «confédérés» et des «unitaires», avait démissionné de ses fonctions de dirigeant du PCF.

«Il lui fallait tenir compte, rappelle Philippe Robrieux dans son quatrième tome de l'Histoire intérieure du parti communiste, page 239, à la fois du sentiment des syndiqués et du vote, intervenu à Toulouse, d'un amendement interdisant le cumul des responsabilités syndicales et politiques (d'autant plus que lui-même avait été élu membre de plein droit du comité exécutif de l'Internationale communiste lors du VII^e Congrès tenu à Moscou en août 1935).»

Une question difficile

Ce problème du non-cumul des fonctions de direction du mouvement syndical et d'un parti présente sans aucun doute la plus difficile des questions à examiner par les délégations des deux centrales syndicales issues de la scission de 1921 lorsqu'elles commencèrent à se rencontrer pour préparer la réunification de la CGT.

Toutes les tendances syndicales présentes dans la CGT d'alors, et quelques-unes, très minoritaires, dans la CGTU, à l'exception notable des adhérents du PCF, défendaient cette idée que l'indépendance du mouvement syndical à l'égard de toutes les forces qui lui étaient extérieures — Etat, patronat, partis,

Églises — impliquait une telle incompatibilité s'agissant des membres du bureau confédéral.

« Nous nous prononçons, déclara Roger Hagnauer, membre du Syndicat des instituteurs de la Seine et syndicaliste révolutionnaire ami de Pierre Monatte, lors de ce même congrès, pour l'incompatibilité absolue des fonctions de membres du bureau avec toutes fonctions politiques quelles qu'elles soient. [...] Nous pensons en effet que les camarades qui sont appelés à représenter la Confédération générale du travail, à la diriger, ne doivent jamais oublier qu'ils personnifient constamment cette organisation. Nous avons déjà dit, et nous le répétons avec toute la brutalité nécessaire, si nous sommes partisans de l'absolue liberté pour les syndiqués d'appartenir à toutes formations politiques ou philosophiques de leur choix, nous n'admettons pas cette liberté pour les militants qui représentent et dirigent la CGT. Nous pensons qu'ils n'ont jamais le droit de faire un geste, de prononcer une seule parole qui [...] puisse provoquer dans l'esprit de tous ceux qui suivent l'action de la CGT des confusions regrettables.»

Les membres du PCF bataillaient pour faire accepter l'idée contraire; leur argumentation s'appuyait sur le libre choix de chacun des syndiqués de pouvoir postuler à la direction de telle ou telle organisation politique ou philosophique, y compris les secrétaires confédéraux. Une thèse à laquelle ils ne croyaient en aucune façon mais qui leur permettait de contre-attaquer sur le terrain de l'adversaire. Dès cette époque, en effet, les communistes stalinien commencèrent à abandonner la lutte publique pour faire reconnaître par les travailleurs et les syndicalistes de l'Hexagone le bien-fondé de la théorie léniniste de l'unité de direction des organisations «ouvrières», système qu'on désignait à l'époque comme «la liaison organique» et «le rôle dirigeant» du parti sur le syndicat. Ils

changèrent de tactique dans ces années-là : le PCF ne revendiqua plus le «rôle dirigeant», il se contenta d'en appliquer les recettes sans le dire.

Ainsi, si les membres du PCF semblèrent s'incliner devant les décisions du Congrès de Toulouse, leur application des statuts pour le temps où les membres du PCF demeurèrent minoritaires à la direction de la CGT ne fut que formelle. «En réalité, Benoît Frachon, qui déjeunait régulièrement plusieurs fois par semaine en compagnie des principaux dirigeants du parti, demeura de fait un membre de ladite direction», souligne Robrieux un peu plus loin dans son ouvrage. Benoît Frachon et les autres responsables syndicaux du PCF continuèrent, dans l'activité concrète, de manière discrète sinon clandestine, de diriger les fractions du parti communiste dans les syndicats, en liaison directe avec le bureau politique, dont Frachon, de facto, demeurait membre.

Après la Libération et la scission qui donna naissance à Force ouvrière, les dirigeants communistes de la CGT firent adopter à la Confédération, peu à peu, leurs orientations en matière d'organisation : le vote par adhérent et non plus par mandat (une grave régression en matière de fédéralisme lors des scrutins du congrès) et l'abandon du non-cumul des mandats politiques et syndicaux notamment.

Une décision tactique d'adaptation à la période

Un examen trop superficiel des circonstances de la décision de Louis Viannet de ne pas se représenter au bureau national du PCF pourrait inciter à penser que quelque chose est en train de changer au sein de la CGT. La Confédération chercherait plus d'autonomie; le geste de Viannet exprimerait ce souhait, même si le secrétaire général demeure membre du comité national du PCF. Ainsi, lit-on dans la presse, de nombreux secrétaires d'union départementale n'assistent déjà plus au comité fédéral de leur département. Et la CGT a quelquefois pris des positions plus «gauche» que le PCF, en matière d'Europe et d'immigration en particulier.

Ne serait-ce pas là ce qu'on cherche, précisément, à faire croire à l'opinion publique ? Et la décision arrêtée par Hue, secrétaire du PCF, et Viannet, secrétaire de la CGT, «d'un commun accord», ainsi qu'ils se sont plu à le souligner, ne serait-elle pas plutôt la continuation de la politique de brouillage commencée dès 1936 ?

Quelques éléments inclinent à penser qu'une fois encore le

découplement des deux directions ne sera que formel, aussi mensonger que la démission du bureau politique de Benoît Frachon, il y soixante ans.

Tout d'abord, la non-présentation de Viannet au bureau national du PCF résulte de son choix personnel, pris en accord avec le secrétaire du PCF; elle ne relève en aucun cas d'une orientation émanant de quelque instance de la CGT que ce soit ou bien encore d'une modification des statuts qui régissent le syndicat. C'est la direction du parti qui a pris cette décision et qui l'applique à la direction de la confédération !

Ensuite, Viannet a précisé que son absence du bureau national n'a pas été décidée en fonction d'un «principe intangible» mais qu'elle «correspond à la réalité d'aujourd'hui». On craint de comprendre que ledit «principe intangible» auquel Viannet ne souscrit pas soit précisément le non-cumul des responsabilités syndicales et politiques, c'est-à-dire la disposition statutaire minimale qui permette un commencement d'indépendance du syndicalisme vis-à-vis des organisations politiques. Les communistes ex-staliniens continuent de combattre ce «principe», tout en semblant s'y conformer. Ils n'en proclameront que l'apparence. La réalité continuera d'être la subordination du syndicat au parti...

Aujourd'hui, après les échecs du socialisme marxiste, révolutionnaire comme réformiste — tels que l'écroulement de l'Union soviétique ou la débâcle du programme commun de la gauche en France — et l'érosion des modèles léniniste et social-démocrate, il importe que les rapports de direction du parti sur le syndicat s'estompent et soient le moins visibles possible. C'est la «réalité d'aujourd'hui» qui impose une telle inflexion : il faut apparaître autonome, indépendant, pour convaincre plus de travailleurs et regagner un peu de l'audience perdue.

Une nouvelle réalité changerait de nouveau la tactique du parti vis-à-vis des organisations de salariés et des travailleurs «sans-parti». Le seul principe intangible du communisme marxiste, c'est son exorbitante prétention à exercer le pouvoir sur les organisations de travailleurs et les luttes des salariés. Parce que les communistes auraient, comme l'affirmait Marx, «sur le reste du prolétariat l'avantage d'une intelligence claire des conditions de la marche et des fins générales du mouvement prolétaire». Dur à faire accepter aujourd'hui, après cent années de réalisations pratiques de ladite claire intelligence, n'est-ce pas...

Bien évidemment, cette apparence d'éloignement de la CGT vis-à-vis du PCF, ce que les dirigeants de la Confédération vont désigner comme un approfondissement de son indépendance, ne peut réellement être comprise qu'avec le renforcement actuel de l'impact de la gauche parlementaire, qui peut se conclure par une victoire électorale en 1998.

Vers une gestion conflictuelle de la victoire de la gauche

La décision de Viannet complète le dispositif stratégique mis en œuvre au cours du récent congrès avec les gestes d'amitié envers Krivine et Chevènement. La future union comprendra une aile présentée comme plus à gauche. Dont le rôle devra être de soutenir la majorité du gouvernement tout en formulant quelques critiques «radicales». Cette attitude politique, le soutien critique, exige de la part de ceux qui s'y risquent beaucoup d'attention, qu'on peut imaginer par les pas prudents du funambule qui avance sur son fil. La dernière expérience en date de ce type tentée par le PCF durant le règne de Mitterrand s'est accompagnée de la perte de la moitié de son électoral et d'un affaiblissement du syndicat dont les deux tiers des adhérents disparurent. Et la CGT représente l'outil principal de liaison avec les masses, comme on disait naguère au parti. Les fluctuations de la politique du parti, du soutien inconditionnel à l'hystérie antisocialiste, dans le même temps où la population subissait une aggravation de ses conditions de vie, furent durement payées par le syndicat.

Aujourd'hui, il importe de repenser l'apparence tout entière de la structure de la constellation communiste : un fer politique au feu dans le gouvernement, afin de bénéficier des privilèges des partis qui exercent le pouvoir ; un fer syndical prêt à se réchauffer au feu de la contestation sociale qui ne manquera pas d'intervenir... C'est ce à quoi travailla Viannet, en accord avec Hue. Voilà qui nous rassure un peu : les camarades du parti français, après le grand coup de merlin que leur a assené Gorbatchev, se sont remis à réfléchir. Serait-il convaincu que le futur gouvernement de gauche, dont ils tentent d'être partie prenante, mènera la même politique que Chirac-Juppé qu'ils n'agiraient pas autrement.

J. Toublet

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé,
76200 Dieppe.
Dépôt légal 44.145 - 1^{er} trimestre 1997
Routage 205 - La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

libertaire Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays A partir du n° (inclus).
Chèque postal Chèque bancaire
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

abonnez-vous!

L'hébergement peut être passible de prison... Témoignage de Sylvaine

Dans le n° 1065 du Monde Libertaire, un article informait de la situation de Sylvaine, emprisonnée pour avoir hébergé sa belle-sœur, Marie, réfugiée basque. Sylvaine est une personne appréciée et reconnue par les militants de la Fédération anarchiste de Bordeaux pour sa présence dans toutes les luttes contre l'exclusion (sans-abri, droit d'asile).

Elle vient d'être libérée. Choquée par son arrestation et son incarcération, elle tient à témoigner de son passage en prison.

Groupe Emma Goldman - Bordeaux

J'AI TRENTE ANS, je suis infirmière et je viens de passer un mois en prison. Seulement un mois. Je témoigne pour Patricia.

Depuis six mois elle ne voit pas ses enfants. Les permis de visite sont signés mais... ne sont pas arrivés à la maison d'arrêt.

Je témoigne pour Marie, claustrophobe : les gardiennes l'ont retrouvée deux fois à terre sans connaissance. La solution proposée : trois Temesta dans la journée.

Je témoigne pour Murielle, analphabète : en prison chaque demande doit être notifiée par écrit.

Je témoigne pour Tiba. Elle a risqué le mitard pour s'être révoltée contre une feuille trop rapprochée.

Je témoigne pour Sophie. Deux tentatives de suicide en un mois ; néanmoins elle est restée seule en cellule...

Je témoigne pour toutes celles qui cousent les drapeaux français et peignent les bonhommes Michelin six heures par jour pour moins de 1000 francs par mois.

Maison d'arrêt d'Osny (près de Cergy-Pontoise)

Prison Chalandon. 500 hommes et 60 femmes seules en cellule, filles des banlieues environnantes pour la plupart. Cellules relativement confortables, chauffées, possibilité de louer la télé pour 200 francs par mois, papier toilettes 1,80 francs le rouleau. Tout s'achète. Les plus riches ne peuvent pas acheter pour les plus démunis. Les indigents (c'est le terme employé) mendient par écrit à l'administration.

Prison propre, nettoyée par les détenus ; prison moderne. Partie commune surveillée 24 heures sur 24 par des

caméras. La nuit, les portes à fermeture électronique claquent, bruits de clés, œilletons qui s'ouvrent, flashes de lumière dans la cellule... On ne sait jamais. Impossibilité de dormir plus de trois heures d'affilée.

Fouille des cellules imprromptues, fouilles corporelles idem. Lettres ouvertes avant d'être distribuées, douches obligatoires communes tous les jours.

Il faut ravalier sa pudeur et retrouver son intimité au plus profond de soi...

Les lieux de communication et de rencontres sont inexistantes. Cris, interpellations de fenêtre à fenêtre, frustrés nous nous rattrapons en sport, en cours (être attentif à l'enseignement donné relève de l'exploit). La promenade : une cour goudronnée. Penser à ne pas tourner toujours dans le même sens. Marcher défile.

J'ai appris le verbe attendre. Je le connais profondément, il m'a accompagnée, harcelée. J'ai passé mes journées à attendre, attendre que la porte s'ouvre, attendre que quelqu'un décide pour moi, le juge, l'avocat, la prof de sport, la gardienne.

Attendre les visites... quand elles sont autorisées ; une demi-heure trois fois par semaine sous le regard des gardiens. La France est en retard, l'Espagne permet les parloirs intimes de deux heures.

Le suicide, nouvelle alternative à la prison ?

Maintenant nous le savons, en 1996 il y a eu 137 morts par suicide dans les prisons françaises (1). Ne parlons pas de ceux qui sont morts du sida, de crises cardiaques, de crises d'épilepsie et, en général, de non-assistance à personne en danger.

Replaçons ce constat dans une perspective historique : il y a trente ans, les détenus se suicidaient quatre fois plus que la population. En 1995, avec 104 suicides, nous avons atteint un taux sept fois et demi supérieur à celui de la population globale. En 1996, avec 137 suicides, nous atteignons un taux dix fois supérieur à celui de l'ensemble du pays.

A l'énoncé de ce chiffre macabre, une seule question se pose : à qui sert la prison ?

Le discours des spécialistes du monde carcéral sur la réinsertion est-il encore crédible ? C'est la vitrine exposée par l'administration pénitentiaire dans ses brochures, plaquettes, débats et autres colloques. La prison n'a-t-elle pas plutôt une fonction d'élimination ? Dans la réalité, il apparaît clairement que la société préfère laisser mourir ceux qui dérangent (prisonniers, usagés de drogue, sidéens, prostitué(e)s, sans domicile fixe, immigrés, etc.).

Qu'est devenue la commission qui s'était mise en place sur le suicide en prison, à la suite de la parution du livre « Le suicide en prison », de Nicolas Bourgoïn, aux éditions L'Harmattan en 1994 ?

Nous répétons depuis longtemps que l'univers carcéral accule les individus à l'angoisse, au désespoir, à la haine et au désir de vengeance. Mais il ne leur permet pas de s'en libérer par une véritable action, création ou réalisation d'eux-mêmes. Terrés dans leurs trous à rats, ils meurent de haine et d'exclusion.

La prison est-elle le désert de la compassion, de l'assistance, du partage, de l'entraide et de la solidarité ?

Nous nous interrogeons : qui porte la responsabilité de ces morts scandaleuses ?

Une prospective objective laisse à penser que rien ne pourra arrêter cette inflation galopante. Les 200 suicides se profilent à l'horizon de l'an 2000. C'en est à se demander si le suicide n'est pas la nouvelle alternative à la prison. Pour le détenu, la société préfère la mort à l'insertion.

Ras les murs

(1) Chiffre donné par l'administration pénitentiaire dans son rapport d'activité annuel.



En bref

■ « L'ère du Globocus »
Fanzine vidéo est une initiative indépendante ayant pour but de mettre en images des sujets et informations culturelles et artistiques (voire politiques), pas ou peu abordées par la presse officielle. Des projections publiques et gratuites ont lieu à chaque nouvelle parution. L'ère du Globocus, (Fred Lavoix), 31, rue des Bouviers, 33800 Bordeaux

■ L'émission de Radio libertaire « La philanthropie de l'ouvrier charpentier » est en intégralité sur Internet : <http://altern.org/rl>.

■ Un groupe anarcho-sépultériste vient de se créer à Toulouse :

Liberecana Esperanto grupo.
c/o Canal sud. 40, rue Alfred Duménil. 31400 Toulouse.

■ En mars 1996 avait lieu à Grenoble un colloque sur la culture libertaire. Les actes de ce colloque vont bientôt paraître. Pas moins de 37 interventions y sont transcrites. En souscription jusqu'au 31 janvier pour 100 F. Atelier de cration libertaire, B.P. 1186, 69202 Lyon cedex 01

■ Le groupe René Lochu vend le Monde libertaire tous les samedis de 10 heures à midi sur le marché, place des Lices à Vannes. Groupe Lochu, 6, rue de la Tannerie 56000 Vannes.

■ Le groupe Jean-René Caussimon de la FA change d'adresse : c/o CRES, B.P. 113, 54510 Tomblaine.

■ « La faille » est un « bimestriel anarchiste gratuit » auquel on peut s'abonner... La faille, B.P. 2301, 38033 Grenoble cedex 02.

L'association libertaire des audio-lecteurs fait appel à votre solidarité pour faire fonctionner sa bibliothèque sonore à l'usage des handicapés visuels. Elle leur permet d'avoir accès aux ouvrages libertaires et d'être informés autrement que par les circuits officiels. Chèques à l'ordre de l'ALAL, 93, rue Jeanne d'Arc, 75013 Paris

J'ai passé un mois à me sentir lentement, insidieusement dépossédée de tout acte de volonté. Ici, être acteur de sa propre vie ne veut rien dire, nous sommes complètement dépendants, infantilisés. Même les relations avec l'extérieur n'existent que par la volonté d'une seule personne : le juge. Lui décide quelles correspondances, quelles visites je peux recevoir. Le téléphone est interdit.

Le règlement carcéral casse toute initiative, toute solidarité, tout geste d'amour. Les gardiennes elles-mêmes s'abritent derrière le règlement intérieur. Un geste d'amitié, de compréhension les engagerait dans un processus qu'elles ne pourraient humainement supporter. Ceux qui pourraient éventuellement aider ne sont pas là... Il y a deux éducateurs pour toute la prison, hommes plus femmes réunis.

J'ai lutté pied à pied pour ne pas me considérer moi-même comme un numéro, pour garder ma dignité. Je savais lire et écrire le français, j'avais de l'argent, j'étais en bonne santé et particulièrement soutenue par ma famille et mes amis. Et surtout, surtout, je savais au fond de moi que je n'allais pas y rester longtemps. Mais les autres ?

Je hurle maintenant quand j'entends le mot réinsertion. Comment peut-on parler de réinsertion ?

Comment se réconcilier avec la société si celle-ci n'offre aucun tremplin, aucune ouverture, aucune lumière ?

Les femmes que j'ai connues sont pour la plupart victimes du cercle vicieux - crise économique, délinquance, violence, banlieues, tant décrit par les médias. La prison que j'ai connue ne peut que renforcer leur révolte ou leur détresse (la drogue est remplacée par les calmants, très largement distribués). Au lieu de stopper un processus de destruction, elle l'approfondit.

Je remercie Tiba d'avoir eu cette force, cette énergie. J'aimerais qu'elle puisse l'utiliser pour se construire autrement. J'ai bien peur que la prison ne l'en empêche tout à fait.

Personne ne paiera pour elle 500 000 francs de caution pour l'en faire sortir. Personne ne s'inquiètera de la dépression de Sophie. Elles n'ont pas de noms connus dans le milieu des affaires ou de la politique. Elles ne sont plus rien.

Je suis en colère.
PS : Je m'appelle Sylvaine Grimont, j'étais incarcérée du 19 novembre 1996 au 17 décembre 1996 pour avoir hébergé ma belle-sœur et son ami, militants politiques basques soupçonnés d'appartenance à l'E.T.A.

Goulag fin de siècle :

LA CHUTE DU MUR DE BERLIN et la désagrégation de l'empire soviétique ont relégué au second plan «l'archipel du goulag» dont la dénonciation grâce aux œuvres de Soljénitsine et de Chamalov avait enfin et indigné l'opinion occidentale dans les années 70, et n'avait pas peu contribué à accélérer la délégitimation de ce régime dit «communiste» qui se voulait, à l'origine, émancipateur de l'espèce humaine.

Le 2^e Printemps de Pékin en mai-juin 1989 — qui a débouché sur les tragiques événements de la place Tiananmen cautionnés par le même Deng Xiaoping qui dix ans plus tôt, au sortir de la sanglante Révolution culturelle, avait profité du 1^{er} Printemps de Pékin (1) pour revenir au pouvoir en se parant d'une étiquette «libérale» — a certes permis de concentrer les feux de l'actualité internationale sur le régime totalitaire chinois, mais sans qu'il soit fait allusion à son système pénitentiaire, cet «archipel oublié».

Les deux ouvrages de Harry Wu qui viennent d'être traduits en français et publiés à quelques mois d'intervalle, «Vents amers» (2) et «Laogai, le goulag chinois» (3), comblent heureusement cette lacune et vont faire date dans l'historiographie de la Chine contemporaine. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le premier — outre une préface sans intérêt de Danielle Mitterrand décriabilisée par sa vision sélective des droits de l'homme en persécutant à qualifier Fidel Castro de «démocrate» — est assorti d'une introduction de Jean Pasqualini et le second d'une préface de Jean-Luc Domenach.

Pasqualini, auteur de l'admirable «Prisonnier de Mao» (4), fils d'un père corse et d'une mère chinoise, a passé sept ans, entre 1957 et 1964 (5), dans un camp de travail où les prisonniers tombent plus bas que les animaux «car le but de la réforme c'est de dépouiller les prisonniers de la seule chose qui leur reste: la dignité».

Lettre de la compagnie Chinter-Belgique sise à Bruxelles à la firme suédoise Volvo, 8 juillet 1989:

«... Nous représentons les bureaux de la Réhabilitation des criminels de toutes les provinces le long des côtes de la Chine. Nous avions appris que votre société avait l'intention d'établir des usines en Asie. L'administration des camps de travail peut vous louer de nombreuses usines de votre choix. Elle possède aussi des sites industriels à louer. Elle peut en outre vous procurer un grand nombre de prisonniers représentant une main-d'œuvre qualifiée et très peu coûteuse, dont nous garantissons le contrôle et la sécurité. Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations.»

Conditions particulières rapportées par le *Hong Kong Standard* du 11-8-1989: les prisonniers seraient payés au tiers du salaire de base en Chine qui est d'environ 40 dollars par mois. Des gardes assureraient la discipline et la sécurité dans les usines.

Au nom des droits de l'homme, Volvo rejeta l'offre, bien que l'affaire ne lui eût coûté qu'1/50 du coût d'implantation d'une usine en Europe... Jusqu'à quand?

Domenach, qui est, lui, un éminent spécialiste de la Chine contemporaine et vient de publier une somme qui a fait l'objet de plus de dix ans de recherches, «Chine, l'archipel oublié» (6), nous rappelle pour sa part qu'«alors que la tradition occidentale applaudit les intellectuels qui dénoncent les pouvoirs établis, la tradition chinoise, elle, valorise au contraire l'intellectuel comme producteur de conformisme». Ce silence des intellectuels chinois n'a pas peu contribué à maintenir dans l'ombre «l'existence du système d'enfermement le plus peuplé du monde et qui, au surplus, obéissait aux méthodes effroyables de la réforme de la pensée».

Réforme de la pensée: c'est là le trait distinctif essentiel qui fait la spécificité des camps de travail chinois. A Auschwitz, on détruisait les hommes par les chambres à gaz à la Kolyba par le travail forcé; en Chine, par le lavage de cerveau.

Les fondements du laogaidui

Le régime communiste chinois, analyse Wu, a en effet créé «un système de réforme mentale à l'échelle nationale, un système qui pénètre tous les secteurs de la société — éducatif, agricole, industriel —, depuis la maternelle jusqu'à la retraite, des cadres du Parti jusqu'aux criminels. Les méthodes sont connues: le secret, l'isolement par rapport au monde extérieur, le mensonge à répétitions, la désinformation, voire la superstition. Leur but n'est pas seulement d'obtenir une obéissance aveugle de la population, mais de leur inspirer la foi socialiste et le désir de collaborer avec le Parti. La réforme mentale dans les laogaidui (7) est destinée premièrement à éradiquer les objections idéologiques, deuxièmement à dynamiser la productivité. En tant que telle, elle est la réplique en réduction du modèle national, dont elle ne se différencie concrètement que par un usage plus

systématique de la violence. L'objectif est le lavage de cerveau, la transformation radicale de la conscience, de l'opinion publique, des croyances religieuses et des valeurs morales des détenus» (8). Il s'agit de créer un *homme nouveau*, l'anéantissement de l'individu étant la condition nécessaire pour assurer la pérennité du régime totalitaire mis en place par le Parti communiste. «Notre système de laogaidui constitue un rouage important de notre système de sécurité publique. Il sert à punir et redresser tous les contre-révolutionnaires et autres criminels» (9).

C'est en effet la Sécurité publique qui a la haute main sur le laogaidui, lequel est institué dès les premiers temps de la révolution armée avec la fondation à la fin des années 20 de la «République soviétique chinoise» située à la frontière des provinces du Jiangxi et du Fujian, au sud-est du pays. En octobre 1932, on compte déjà plus de 900 équipes de travaux forcés composés de contre-révolutionnaires accusés de «comploter pour renverser le régime soviétique et réprimer la révolution paysanne et ouvrir dans l'espoir de restaurer le régime des propriétaires terriens et des classes capitalistes». Il va s'agir de «transformer la vision politique de (ces) hommes pour leur permettre de devenir des hommes nouveaux au moyen d'un repentir sincère» mais, en même temps, et c'est là la seconde originalité du laogaidui, le travail servile effectué est inclus dans les plans de production centraux. Après la prise du pouvoir en 1949, il suffira aux communistes d'étendre ce système de travaux forcés à l'ensemble du territoire pour disposer d'une force de travail majeure à la disposition de la société.

Le laogaidui est le plus important complexe pénitentiaire de tous les temps. Bien qu'aucun rapport officiel n'ait jamais été publié, en se basant sur les informations recueillies depuis plus de dix ans, Wu estime à 50 millions au moins le nombre de prisonniers condamnés aux camps de travail en quarante ans; quelques 16 à 20 millions de personnes seraient actuellement détenues selon la classification suivante:

- le laogai: personnes ayant commis des délits ou des crimes de droit commun, arrêtées et condamnées suite à une procédure judiciaire, assujetties au «redressement par le travail» (RTP);
- le laojiao: personnes étiquetées «contre-révolutionnaires», inter-nées en vertu d'une simple mesure de rétention administrative, assujetties à la «rééducation par le travail» (RPT);
- le juyue: prisonniers ayant accompli leur peine, dotés du statut de «travailleurs libres» (9b), assujettis à l'affectation professionnelle obligatoire» (APO).

Les règlements gouvernementaux prévoient une séparation entre les prisonniers politiques du laojiao et les criminels de droit commun du laogai. En pratique, politiques, droits communs et même APO sont mélangés sans que la nature de leurs crimes soit prise en compte. A l'instar des systèmes soviétique et nazi, les droits communs sont souvent chargés de seconder les cadres de la Sécurité publique dans le maintien de l'ordre car ils sont considérés comme plus «purs» idéologiquement et plus faciles à redresser. Mais, dans un cas comme dans l'autre, le but poursuivi c'est la réforme mentale.

Dès l'entrée dans le camp, avant d'entreprendre tout travail physique, le prisonnier est d'abord placé dans un «groupe d'études». Il doit y reconnaître ses crimes: puisque le Parti est «noble et glorieux» et a «toujours raison», il est impossible qu'un individu soit accusé de tort. Cette reconnaissance est suivie d'une autocritique, rédigée par écrit et insérée dans son dossier dans laquelle il doit insister sur ses torts et exprimer sa gratitude pour la magnanimité du Parti qui lui offre ainsi une chance de devenir un homme nouveau. Ayant fait acte de repentance et de soumission, il a franchi la première étape sur la voie du redressement qui va se poursuivre par le travail «rédeempteur», considéré comme sa participation à la production des richesses nécessaires à l'édification de la société socialiste.

C'est donc en toute logique que cette production va être incluse dans la planification nationale dont elle va devenir un rouage essentiel grâce à cette énorme masse de main-d'œuvre quasi servile dont elle va disposer, transférable en outre à tout moment en fonction des besoins, et à productivité élevée puisque la qualité du rendement est considérée comme un indice de la qualité du redressement.

L'ouvrage officiel «Criminels en redressement par le travail — théorie et pratique», paru en 1987, le confirme: «En l'espace de quarante ans, la production des camps de redressement est déjà devenue un élément majeur dans les projets tels que l'aménagement fluvial, la construction routière, le défrichage, l'extraction minière, la construction et autres domaines de grands travaux dans le développement des manufactures et l'intensification de la mécanisation et de l'automatisation de tout type dans l'industrie lourde et légère. Quelques-uns de ses produits ont reçu des médailles d'argent national pour leur qualité et sont arrivés sur le marché international.» Ils constituent également un réservoir de colonies de peuplement dans les zones frontalières comme le Qinghai dont le tiers de la population est constitué par les «travailleurs libres» et leurs familles, rendant à terme minoritaires les populations autochtones.

Au début des années 50, la légitimité du Parti communiste, qui a rendu sa dignité au peuple chinois et déclare œuvrer en faveur des plus démunis qui constituent la grande masse de la population, n'est aucunement remise en question: la «lutte des masses» et la «terreur rouge» nécessaires pour détruire l'influence politique des nationalistes et porter un coup fatal à la puissance économique des propriétaires fonciers et des capitalistes sont acceptées malgré les excès qui vont entraîner la liquidation d'environ vingt millions d'individus. Mais ces «ennemis du peuple» une fois liquidés, comment justifier le maintien de la dictature du Parti communiste? Va alors être élaborée la notion d'«ennemi potentiel» qui va permettre de considérer toute critique contre le parti de «complot visant à restaurer l'impérialisme américain et les réactionnaires nationalistes»: c'est désormais cette même grande masse de la population qui va être concernée. Dans sa célèbre directive de 1957 «sur la manière correcte de résoudre le problème des contradictions internes au sein du peuple», Mao Tsé-toung rappelle que l'instauration du socialisme ne signifie pas la fin de la lutte des classes. Les contradictions au sein de la société subsistent mais ne sont pas toutes de même nature. Il faut différencier les contradictions «entre nous et nos ennemis» et les contradictions «au sein du peuple». Ces dernières, entre intellectuels et paysans, entre les dirigeants et le peuple, entre l'individu et la collectivité doivent recevoir une solution pacifique alors qu'il faut «utiliser des méthodes dictatoriales pour lutter contre nos ennemis», à savoir «ceux qui protestent ou se montrent hostiles à la révolution socialiste». Mais comme c'est le Parti qui va définir le groupe social, ou l'individu, considérés comme un ennemi du peuple, il s'ensuit que les contradictions «au sein du peuple» peuvent se transformer en contradictions «entre le peuple et ses ennemis... selon les besoins et les souhaits du Parti!»

Le laogaidui en prise directe

C'est cette même année 1957 que va s'enclencher pour Harry Wu l'ineffable mécanisme de sa descente aux enfers.

Issu d'un milieu bourgeois occidental — son père était, avant la Libération (10), directeur adjoint de la Young Brother Bank et lui-même a fréquenté l'école St Francis à Shanghai, tenue par des missionnaires jésuites —, il a alors 20 ans et est un brillant étudiant en troisième année à l'Institut de géologie de Pékin. Lorsqu'il s'est entré en septembre 1955, il «brûlait de consacrer (sa) vie à aider le Parti communiste à bâtir un nouvel avenir, une nouvelle nation où chacun vivrait dans la dignité, à l'abri du besoin et de l'injustice». Mais il déchantait très vite. A peine arrivé, il doit rédiger une autobiographie décrivant les événements marquants de sa vie et remplir un questionnaire sur les membres de sa famille et ses amis proches. Chaque classe est flanquée d'un «camarade» chargé de l'éducation idéologique et la sélection va s'opérer selon des critères politiques: il faut d'abord devenir «rouge» et ensuite «expert» technique, la prime étant donnée aux étudiants issus de la paysannerie, ensuite aux enfants d'ouvriers et de soldats, avec enfin, en bas de l'échelle, les rejetons de la bourgeoisie et des propriétaires fonciers. Incité à l'automne 1956 à adhérer au Parti, il ne donne pas suite car la condition posée est de couper les ponts avec sa famille afin de «ne plus être contaminée par elle». Et c'est le 3 mai 1957 que le cours de sa vie va prendre un tournant décisif. Wu prend la parole dans une réunion spéciale où chacun doit exprimer ses opinions personnelles pour «aider le Parti à rectifier les erreurs passées» dans l'esprit de la campagne «Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent» (11), lancée l'année précédente par Mao Tsé-toung en personne. Faisant fi de toute prudence, il s'élève contre la discrimination entre étudiants fondée sur l'origine de classe alors que «nous voulons tous participer à l'édification du socialisme», la sévérité du «mouvement d'extermination des contre-révolutionnaires» de 1955 dont ont souffert trop d'innocents, et l'intervention soviétique en Hongrie en 1956 «qui ne semble pas faire honneur au communisme».

«Déchu du peuple» et catalogué «droitier» à l'automne 1957, vont s'ensuivre deux années de séances de critique collective qui déboucheront sur son expulsion de l'université le 27 avril 1960 pour avoir «persisté dans son refus de se réformer au lieu de devenir un bon étudiant socialiste et (avoir) choisi de rester dans le camp des ennemis de la Révolution». Il est aussitôt mis en état d'arrestation par un officier de la Sécurité publique qui «au nom de la municipalité populaire de Pékin condamne le droitier contre-révolutionnaire Wu Hongda à la rééducation par le travail». Il va rapidement rejoindre la ferme de Qinghe, vaste complexe regroupant une vingtaine d'unités agricoles et industrielles et employant plusieurs milliers de prisonniers. La façon dont il décrit les transformations qu'il subit pour s'adapter au nouveau système de valeurs régnant dans les camps, et pouvoir ainsi survivre, rappelle le «Si c'est un homme» de Primo Levi. D'autant que les années 1960 et 1961 sont les deux années les plus noires de l'histoire de la Chine contemporaine. Le délire du Grand Bon en avant, concocté par Mao et consistant à mobiliser toutes les forces productives des cam- ●●● page 5

le loagai chinois

pagues dans une politique d'industrialisation forcée («à chaque village son haut fourneau»), va déboucher sur une gigantesque famine entraînant la mort de plus de trente millions de personnes. Wu n'a alors qu'une obsession: manger. En l'espace d'un an, il ne pèse plus que 36 kilos et n'en réchappe qu'avec l'appui de Xing «la grande gueule», un «paysan de trois ans son cadet, originaire d'un village ravagé par la famine, un petit voleur sans éducation ni opinion politique» qui lui apprend à se battre, à se protéger du froid, à pister les traces des mulots pour voler leurs réserves de grains, et qu'il en vient à considérer comme «le maître le plus éminent et le plus savant de toute son existence».

En 1962, il est transféré à la ferme de Tuanhe où il reprend rapidement des forces grâce notamment à sa nouvelle fonction de chef de brigade. Les prisonniers sont en effet regroupés en brigades composées d'une dizaine d'hommes. Chaque chef de brigade est responsable du quota collectif mais répartit le travail comme bon lui semble, se créant ainsi des obligations en leur donnant des tâches faciles à exécuter et surchargeant par contre ses bêtes noires, comme Wu avec Fan Guang le chef d'études. Innovation du système chinois, celui-ci est le pendant idéologique du chef de brigade: c'est lui qui, au cours de la séance quotidienne d'études d'articles du «Quotidien du peuple» et des œuvres de Mao, est chargé de veiller aux progrès de la réforme mentale de ses codétenus, et s'appuie sur les mouchards qui, en dénonçant les «propos contre-révolutionnaires» entendus ici et là, témoignent de leurs propres progrès, gage d'une hypothétique libération anticipée. C'est ainsi que, pendant la Révolution culturelle, Wu sera «démasqué» pour avoir caché ses romans préférés, dont «Les Misérables», — alors qu'en tant qu'«objets réactionnaires» ils devaient être brûlés — et condamné au «supplice de l'avion» (12): Fan Guang en profitera pour lui casser l'avant-bras gauche à coups de massue! Devant ainsi constamment rester sur leurs gardes et ne pouvant compter que sur eux-mêmes, les prisonniers en viennent à se comporter comme une meute de chiens toujours prêts à s'entre-déchirer.

Le rythme de travail imposé ne leur laisse par ailleurs guère de répit: «A 8 heures chaque matin, les prisonniers se rassemblent devant les baraquements pour battre le rappel puis ils marchent en rang jusqu'à l'usine. Le premier repas était servi dans la cour de l'usine, puis à 9 heures la classe d'études débutait. A 11 heures, les prisonniers de service réunissaient tout le monde pour le déjeuner et le travail reprenait à midi. Jusqu'à minuit, il n'y avait qu'une seule pause, pour manger et se reposer. A minuit, les gardiens regroupaient les détenus, leur donnaient des conseils pour se réformer en les renvoyant à leurs baraquements pour le dernier appel. Nous dormions de 1 heure à 8 heures, puis tout recommençait 7 jours sur 7. Dans ces conditions, les jours devenaient vite indiscernables et seule comptait la survie: «Tout ce qui me restait de sentiment d'humanité avait disparu. Je n'étais plus qu'une bête de somme, travaillant, mangeant, dormant.»

Le pire restait pour Wu qu'à la différence des prisonniers condamnés au redressement par le travail, purgeant leur peine de prison à la suite d'une condamnation, il faisait partie des condamnés à la rééducation par le travail, détenus à la suite d'une simple mesure d'interne administratif dont la durée était fonction de la progression de leur réforme... Face à une telle situation digne du «Désert des Tartares», nombre de ses codétenus en vinrent à se suicider, et seule sa foi catholique l'empêcha de commettre l'irréparable.

Début décembre 1969: lors de l'appel matinal, un capitaine du camp énumère les noms de 80 prisonniers, dont le sien, suivis de la dénomination «travailleur libre». «Contre toute attente ma condamnation à la rééducation par le travail était révoquée. J'apprenais inopinément, au bout de neuf ans, que je cessai enfin d'être prisonnier.»

Nouveau transfert à la mine de charbon de Wangzhuang où certes les conditions de vie s'améliorent: son travail va être, chichement, rémunéré, il peut choisir les plats qu'il souhaite à la cafétéria, notamment de la viande dont il a été tant privé, il peut écrire des lettres, recevoir des visites, solliciter l'autorisation de rentrer chez lui une fois par an et de se marier, ce qu'il fera d'ailleurs l'année suivante avec une ex-prisonnière. Mais il voit toujours sous la férule d'une surveillance sans relâche et sa présence est requise tous les jours pour une classe d'études de deux heures comportant la critique de ses camarades de brigade et preuve de sa constance dans la réforme de la pensée.

En outre «sans certificat de travail ni ticket de ravitaillement nous étions bloqués à Wangzhuang. Je comprenais l'irréparable de ma situation. La société normale m'était à jamais fermée». L'arbitraire continue de régner et peut aller jusqu'à l'exécution. Condamné à cinq semaines de cachot pour n'être pas rentré à la date prévue d'une permission de se rendre dans son village natal, un certain Yang Baoying y avait écrit sur un paquet de cigarettes: «A bas le président Mao». «Cette insulte scella son sort... Yang était condamné par le capitaine Li à être exécuté sur-le-champ... Le gardien qui avait appuyé sur la détente récupéra la cervelle que le père du capitaine Li, âgé de soixante-dix ans, mangea crue pour ses propriétés thérapeutiques.»

Wu devra attendre l'année 1974 pour obtenir enfin l'autorisation de se rendre à Shanghai qu'il avait quitté dix-sept ans plus tôt. Mais sa joie initiale lui laisse à l'arrivée un goût amer. «Ma sœur ne me donna aucun détail sur le passé des uns et des autres et je ne lui posais pas de questions. L'habitude du silence était si profondément ancrée en nous, la peur de la critique et de la punition si tenace que personne n'osait évoquer ses problèmes... Nous nous contentâmes de parler de choses et d'autres, le prix des denrées dans les boutiques, la pluie et le beau temps». Ils étaient devenus des étrangers l'un pour l'autre.

Enfin, après dix-neuf ans passés dans le laogaidui, Wu recevait l'annonce officielle de l'annulation de sa peine en janvier 1979. Finie la citoyenneté de seconde zone: «Je m'enorgueillissais d'avoir rallié le prolétariat; soudain je renaissais.»

La nouvelle politique de Deng Xiaoping

Ce changement de situation n'était pas, cette fois, fortuit mais la conséquence du changement politique qui s'était opéré à la tête du pays.

Deng Xiaoping revient en effet au pouvoir au printemps 1978. Sous sa houlette, le comité central du Parti communiste émet en octobre une résolution maintenant que le mouvement anti-droitier était nécessaire (13) mais que les choses étaient allées trop loin et qu'en conséquence la plupart des personnes concernées étaient blanches.

Fin du primat idéologique. Avec la politique des «4 modernisations», la réforme économique est à l'ordre du jour et la production du travail correctif va devoir s'adapter dans le sens d'une ligne d'intensification de la productivité. Une série de textes vont être promulgués pour habiller d'un paravent légal les nouvelles pratiques pénitentiaires jusqu'à la loi du 29 décembre 1994 qui va remplacer le terme de «laogai» par celui de «prison», ce changement de dénomination étant «exigé par nos liens avec la communauté internationale et elle est favorable dans le cadre de notre lutte pour les droits de l'homme sur le plan international». Cette logomachie est dans le droit fil de la nature orwellienne du Parti que l'on retrouve dans l'aphorisme suivant: «Un coupable en liberté, c'est une faute gravissime: un innocent sous les verrous, ce n'est qu'une erreur dans les méthodes de travail.» De toute façon, seul compte le Parti, pierre angulaire du régime, et dont les principes directeurs font office de lois comme Deng Xiaoping lui-même l'a rappelé: «La loi doit suivre la politique et la servir, incarner les besoins politiques, protéger les actes politiques, et préserver la stabilité politique.»

Compte tenu des nouveaux enjeux du régime, l'obligation de la politique corrective va donc faire de plus en plus place à la rentabilité financière. Les camps vont se transformer en véritables entreprises fonctionnant comme n'importe quelle société commerciale avec un encadrement recruté et payé selon les mêmes normes. On assiste ainsi à la mise en place d'un système de responsabilité contractuelle



avec une spécialisation dans des produits correspondant aux demandes intérieures et internationales. La nouveauté de ces dernières années est en effet la pénétration du marché international. Outre les produits traditionnels comme le riz, le coton, la viande, le thé, les fruits — à l'instar de la ferme de Tuanhe qui a créé avec la firme Rémy-Martin un

consortium franco-chinois approvisionnant en vin le marché international sous la marque Dynasty, également dénommée en France «Nuidechine nuiceline» —, les nouvelles sociétés commerciales du laogaidui sont incitées «à exploiter au mieux les avantages du travail correctif dans les villes ouvertes de la côte et dans les ZES (zones économiques spéciales) en associant avec des compagnies étrangères, et en exploitant activement les capitaux étrangers pour importer de la technologie et des biens d'équipements» (voir encadré)

Actuellement, le nombre de prisonniers politiques ne représente plus qu'environ 10% du total des «invités» dans l'archipel du laogaidui. Et pour compenser la perte d'efficacité du contrôle de la pensée,

l'utilisation de la violence s'est accrue. Placé sur simple décision administrative dans un camp de rééducation par le travail (laojiao) en juillet dernier, pour avoir signé des pétitions réclamant la libération des prisonniers politiques et l'ouverture d'une enquête sur les événements de Tiananmen en 1989, le dissident Chen Longde vient de «se fracturer le fémur en sautant par la fenêtre d'un deuxième étage pour échapper à la torture» (14).

Même sorti de cet enfer, le détenu reste marqué à jamais. Après avoir été libéré, Wu devient professeur à l'école de finances et d'économie du Shanxi. Ayant évoqué librement son séjour dans les camps auprès d'un de ses étudiants, il reçut aussitôt de ce dernier cette mise en garde: «Reste aussi discret que possible, ne remue pas le bout de la queue.» «Je saisis le sens du message de mon étudiant. Il me mettait en garde contre un excès d'assurance. Certes j'étais libre mais je n'avais rien d'un citoyen ordinaire. Je traînais un lourd passé derrière moi et il ne fallait surtout pas croire qu'on me laisserait tranquille... Rien n'indiquait qu'à l'avenir le Parti n'invoquerait pas quelque nouveau prétexte pour châtier quelquequin que s'était opéré à lui par le passé.»

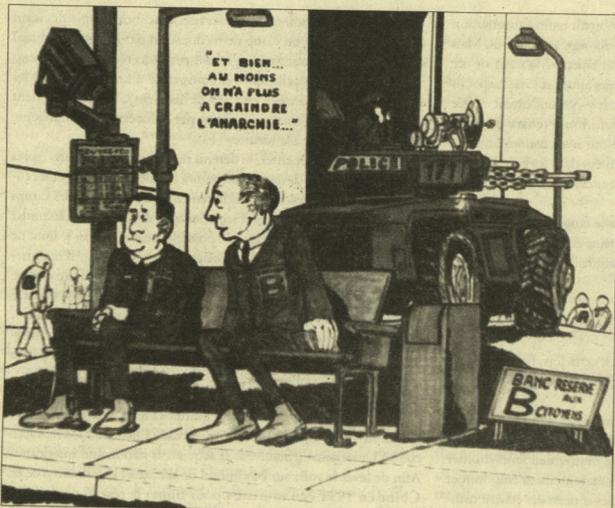
Afin de se débarrasser définitivement de cette véritable tunique de Nessus, Wu va donc se résoudre à quitter sa terre natale. Il quitte la Chine en 1985, devient professeur associé à l'Institut Hoover rattaché à l'Université de Stanford, et acquiert la nationalité américaine. Afin de lever le voile sur ce «linceul de silence» (15), il retourne en Chine en 1991 «en touriste» pour filmer le réseau des prisons secrètes chinoises. La diffusion d'un «60 minutes» par CBS le 15 septembre 1991 ainsi que la publication le même jour d'un dossier dans le magazine *Newsweek* entraîne une violente réaction du ministère chinois des Affaires étrangères, accusant ces deux organismes d'avoir «ouvertement calomnié la Chine». En 1992, Wu crée la «Laogai Foundation» et retourne plusieurs fois, clandestinement, en Chine. Arrêté en juin 1995, considéré comme «espion», il sera condamné à mort avant d'être expulsé en août à la suite d'une importante campagne dans la presse internationale en sa faveur.

Malgré cela, Wu poursuit son inlassable combat et est venu en témoignage en France en avril dernier lors de la visite du premier ministre Li Peng pour lequel le président de la République a «déroulé le tapis rouge» (16). Les camps d'extermination nazis et le goulag soviétique sont désormais connus de tous (17). Il faut qu'il en aille de même pour le «laogaidui» chinois dont les vingt millions de victimes nous interpellent.

J.-J. Gandini

- (1) En le cautionnant tout d'abord avant, une fois son pouvoir affermi, de le réprimer en faisant notamment condamner à quinze ans de prison sa figure emblématique, Wei Jingsheng; lequel vient d'être de nouveau condamné à quatorze ans de prison en décembre 1995 sous le même fallacieux prétexte d'«atteinte à la sûreté de l'Etat».
- (2) Editions Bleu de Chine, 1995, 380 p. 170 F.
- (3) Editions Dagorno, 1996, 320 p. 120 F.
- (4) Editions Gallimard, 1975.
- (5) Il en est sorti non parce qu'il avait purgé sa peine mais à titre de «bons offices» en contrepartie de la reconnaissance de la Chine populaire par la France; ce qui permet au passage de saluer la mémoire de Jacques Guillermez qui n'y a pas peu contribué.
- (6) Editions Fayard, 1992.
- (7) Nom chinois du complexe des camps de travail.
- (8) p. 49 de «Laogai» op. cité note 3.
- (9) Toutes les citations suivies d'une * sont tirées de différents documents internes du PCC, inédits pour la plupart, et dont Wu donne à chaque fois les références dans «Laogai».
- (9b) Selon le jargon orwellien en vigueur, ils sont également dénommés «prisonniers libres».
- (10) 1^{er} octobre 1949, fondation de la RP de Chine.
- (11) Pour plus de détails, voir «Les Cents Fleurs», de Siwitt Array, Ed. Flammarion 1973.
- (12) Pendant que deux codétenus l'empoignent par les épaules pour l'obliger à plier les genoux et lui ordonnent de demander grâce au Parti, deux autres ramènent ses bras le plus haut possible en arrière et l'immobilisent dans cette position.
- (13) Il ne pouvait en être autrement puisque c'est le même Deng Xiaoping, alors secrétaire général du PCC, qui avait déclaré le 23 septembre 1957 devant le 8^e congrès: «La contradiction entre les droites des classes capitalistes et le peuple est une contradiction entre l'ennemi et nous, sa nature antagoniste ne doit pas être atténuée car il s'agit d'une lutte à mort».
- (14) «Un dissident chinois blessé dans sa fuite». Libération, 28-8-1996.
- (15) «Le goulag chinois, linceul de silence» à propos du livre de J.-L. Domenach (note 6) in «Chine fin de siècle: tout changer pour ne rien changer», J.-J. Gandini, ACL, Lyon 1994.
- (16) Enfin presque tous, si l'on excepte un quatuor de négationnistes et de staliniens non repentis.
- (17) «Une coupe de Dynasty, Monsieur le Président?», J.-J. Gandini, *Midi libre* du 10 avril et *La gazette de Montpellier* du 12 avril 1996.

Vigipirate : le gouvernement de la terreur



MARDI 3 DÉCEMBRE 1996 dans le RER parisien, un attentat aveugle, revendiqué par le GIA, fait quatre victimes. Derrière l'indignation de rigueur affichée par ceux qui nous dirigent, ce nouvel attentat est utilisé par le pouvoir. Bien incapable d'endiguer la misère sociale grandissante liée au fonctionnement même du capitalisme, Chirac et Juppé peuvent ainsi détourner l'attention en prônant « l'union nécessaire de tous les français » (qu'ils soient milliardaires ou SDF) tout en donnant l'impression de prendre, en réactivant Vigipirate, des mesures adaptées. Mais les véritables enjeux de Vigipirate sont ailleurs. Un tel déploiement militaire-policière est parfaitement inefficace aussi bien pour empêcher les attentats que pour arrêter des terroristes.

Il y a un an, en décembre 1995, Debré le reconnaissait d'ailleurs implicitement lui-même en soulignant les « succès » remportés par Vigipirate : « trois millions de personnes ont été contrôlées, 21 450 interpellées pour divers délits, 19 972 frappés de non admission aux frontières et 2 324 reconduites aux frontières ». Pour l'État, lutter contre le terrorisme n'est qu'un prétexte pour multiplier les contrôles au faciès, traquer les petits délinquants, chasser les « clandestins » et décréter l'état de siège dans les quartiers et les cités. L'État manipule la peur suscitée par chaque attentat pour rendre légitimes de telles mesures et renforcer ainsi un contrôle social de plus en plus répressif. Quand la présence des képis est le dernier rempart contre la trouille, le sentiment anti-flic s'estompe et les caméras de surveillance se refont une virginité. Chaque nouvel attentat permet à l'État de franchir une nouvelle étape dans ce grignotage de nos libertés concrètes. Une telle évolution représente un danger plus grave que les scores électoraux du FN car elle est insidieuse et fait consensus à droite comme à gauche. A coups de lois xénophobes, de mesures antiterroristes et d'arrêts anti-mendicité, une véritable « démocratie blindée » se met en place. Employons-nous à dénoncer cette mascarade !

Groupe Durruti

Psychanalyse et pacifisme

A LA FIN DU SIÈCLE DERNIER, ce que l'histoire dénomme Mitteleuropa a vu éclore les œuvres de Musil et Mach, Mahler et Schönberg entre autres et qui, avec Sigmund Freud, vont marquer cette période.

Nous pourrions imaginer l'individualisme comme la pierre angulaire sur laquelle reposerait la culture de la Mitteleuropa.

C'est sous le signe de cette époque que Sigmund Freud a pu bâtir sa théorie : la psychanalyse.

Dans ses relations avec ses patients, il sait déjà quels sont les métiers qui manquent toujours leur but ; ceux de pédagogue, de gouvernant, de parent et de psychanalyste. Le sujet échappera constamment aux bonnes intentions que ces instances tentent de développer à l'endroit du Moi. Le moi est souvent abusivement assimilé au conscient, alors qu'il contient aussi les mécanismes de défense inconscients.

C'est ainsi que Freud va s'intéresser au désir incincent du sujet en proie à ses fantasmes, à ses désirs et aux avatars d'une enfance soumise aux mécanismes du refoulement.

C'est le Surmoi, instance inconsciente née de l'intériorisation des interdits familiaux, et le Ça, réservoir énergétique, qui exprime la poussée de la libido cherchant à se satisfaire selon le principe de plaisir.

Des concepts dégagés par cette pratique, trois temps forts sont perceptibles.

Le premier est représenté par les études sur l'hystérie et la science des rêves.

Le deuxième met en évidence l'intrication des pulsions érotiques à la pulsion de mort. Interrogation sur la singularité subjective qui s'inscrit dans une rupture avec une conception totalisante du collectif.

Le troisième est celui qui met en évidence Moïse et le monothéisme. Le père est le fruit de conjectures et d'hypothèses. C'est ce que la langue nomme l'individualisation.

Nous pouvons constater que les stades craquent sous le poids d'une foule (Bastia). Les êtres humains qui s'amusent sur la place Saint-Pierre à Rome ou à Reims (religion), en été sur les plages, en hiver sur les pentes enneigées. Les rassemblements ou les manifestations, les messes organisées par les hommes politiques.

Les guerres, les massacres, les révolutions armées, les sectes. Comment définir ces comportements humains ? Sigmund Freud a donné un nom à tout cela : c'est la névrose collective, c'est la pulsion de mort.

Quelles ont été ses relations avec les hommes de son temps ? Il a mis au jour nos pulsions. Quelles sont-elles ? Pulsions sexuelles, agressivité, pulsions de mort. Comment les freiner puisque nous devons vivre avec elles ?

Le 30 juillet 1932, inquiet de la violence fasciste et nazie qui s'étend en Europe, Albert Einstein écrit à Freud : « Existe-t-il un moyen d'affranchir les hommes de la menace de la guerre ? De canaliser l'agressivité de l'être humain et de le rendre psychiquement mieux armé contre ses pulsions de haine et de destruction ? »

Voici la réponse de Freud, exprimée succinctement : « Droit et violence sont pour nous des antinomies, or l'un est dérivé de l'autre. »

À l'origine, la force musculaire décidait. La suprématie intellectuelle s'accroît avec l'intervention des armes. Puis, au lieu de tuer, on asservit mais la vengeance des vaincus est aux aguets.

Comment briser la violence d'un seul fort ? Par l'union de plusieurs faibles.

Nous voyons donc que le droit est la force d'une communauté. Il conviendra alors d'organiser un ensemble d'intérêts, de sentiments. Il faut pour cela que l'individu renonce à une part de liberté personnelle pour sa sécurité. Freud évoque la Société des nations et son rôle, maintenant l'ONU : tentative qui consiste à acquiescer l'autorité en faisant appel à certains principes idéaux et non à celle basée sur la détention de la force.

Les deux facteurs de cohésion de l'humanité étant la contrainte de violence et les relations de sentiments, notions révélées par l'histoire.

Pulsion de vie et pulsion de mort

Freud admet que les instincts des hommes se ramènent exclusivement à deux catégories. Ceux qui veulent conserver et unir, les érotiques au sens d'Eros dans le Symposium de Platon, ou sexuels. Et ceux qui veulent détruire et tuer, classés sous les termes de pulsions agressives ou destructrices.

Les phénomènes de la vie découlent des actions précitées, conjuguées ou antagonistes.

Exemple : cruautés de l'histoire telles que celles de la Sainte Inquisition. Ainsi, l'instinct de mort tend à vouer l'être vivant à la ruine, à l'état de matière inanimée, tandis que les pulsions érotiques représentent les efforts vers la vie. L'édifice de la société humaine repose donc sur les liens sentimentaux qui précèdent de l'identification.

Comment s'opposer à l'une des faces de l'inégalité humaine qui veut la répartition en chefs et en sujets ? Ces derniers, nombreux, se soumettent presque toujours sans réserve à l'autorité.

Nous devons nous élever, avec force, contre la guerre parce que tout homme a un droit sur sa propre vie. La guerre force l'individu à tuer son prochain, contre sa propre volonté.

Nous sommes pacifistes, écrivait Freud : l'humanité subit le phénomène du développement de la culture (ou civilisation), nous lui devons le meilleur de ce dont nous sommes faits. Les transformations psychiques qui accompagnent le phénomène de la culture sont évidentes et indubitables. Elles consistent en une éviction progressive des fins instinctives, jointes à une limitation des réactions impulsives. Tout ce qui travaille au développement de la culture travaille aussi contre la guerre.

Joseph Martinez

Dimanche 19 janvier de 15 heures à 20 heures

Bal folk - Fest deiz

soutien à Radio libertaire 89.4Mhz

- Tro Breizh • Bouffée d'airs
- Paris-Brest • Cajun express
- Duo Lanfranchi-Peru • Scène ouverte

A Ti ar Vretoned / Mission bretonne. 92, rue Delambre 75014 Paris
Entrée 60 F, 40 F (carte Radio libertaire, Radio pays, T-A-V)

A LA PETITE SEMAINE

Mort illustre cherche sa place

Si les ouvrages consacrés à l'ex-locataire du palais de l'Élysée se comptent par dizaines un an après sa mort, aucune plaque ne porte encore le nom de François Mitterrand dans la capitale. Il y a bien, direz-vous, cette bibliothèque pharaonique, coûteuse et glaciale, à l'image de ce personnage ambivalent, bourgeois et tout de morgue. Certes, mais la tradition exige – et l'on ne plaisante pas avec la tradition – qu'un président de la République défunt offre son nom à l'un de ces innombrables et uniques boulevards, squares, quais, ronds-points, cours, allées, rues, places et autres avenues qui font que Paris sera toujours Paris.

Or donc les élus de la grande cité tergiversent, et la postérité, comme nous, attend. Un rapide coup d'œil au guide de Paris indique pourtant que nombreuses sont les possibilités offertes en rapport avec le parcours du grand homme.

Eu égard à ses erreurs de jeunesse et ses liaisons douteuses et durables, débaptiser l'actuelle place de la Résistance équivaudrait bien sûr à glisser une vilaine fausse note dans *Le Chant des partisans*. Avec Mitterrand et sa suite de larbins idolâtres, ce fut plutôt le chant des courtisans. Justement, il existe un cour du Roi-François, une rue Dieu et un passage du Génie, mais ce serait là contenter exagérément son seul parler de groupes inconsolables.

La place de la Bourse ou la rue de la Monnaie feraient à n'en pas douter l'affaire de ceux qui firent des affaires durant quatorze années de loyale gestion du capitalisme, mais ce serait laisser entendre trop brutalement qu'à gauche le portefeuille recouvre le cœur. La rue Mazarine, côté cœur justement, infligerait certes un sérieux camouflet à l'ordre moral ambiant mais ce serait par trop indélicat pour sa famille légitime. L'avenue de l'Observatoire, peut-être, dans ce quartier où ce Rastignac de Jarnac inventa le jogging politique ? La rue Pirotte, dans la foulée, par allusion à ses innombrables volte-face ? Non, trop d'hommes politiques ont laissé leur empreinte dans ce domaine pour qu'on y voie, plus tard, la marque incontestable de l'ex-président.

Alors quoi ? Les tenants des symboles en tiendront pour n'importe quelle impasse, évidemment. Le mieux serait sans doute de panacher le tout, la carrière de cet arriviste et ces deux septennats d'impudence de gauche. Il n'est pour cela qu'un lieu à renommer illico François-Mitterrand : la rue de la Grande-Truanderie.

Floral

LECTURE

Emmanuelle Bernheim, romancière de la guerre des sexes

« Nous ne saurons jamais de quels crimes de sang notre désir est le symbole ».
Richard Millet, *L'Amour mendiant, notes sur le désir*.
P.O.L. 1996, page 45.

QUOIQUE SA MODESTIE lui fasse affirmer que si deux ou trois de ses lecteurs se retrouvaient dans ses livres et pouvaient en tirer profit cela lui paraîtrait déjà énorme (1), les trois courts romans d'Emmanuelle Bernheim sont de nature à stimuler la réflexion de tous sur les rapports hommes-femmes. Des rapports qui, dans son œuvre comme, hélas ! dans la réalité, se résument bien trop souvent à une indépassable guerre des sexes. Ce serait faire injustice à l'écrivain que de ne pas rappeler que selon elle le but et les raisons de cette guerre ne sont pas autre chose que la quête de soi et de l'amour. A plusieurs occasions Emmanuelle Bernheim a expliqué que pour chacun de ses livres le moteur de son écriture avait été une rencontre amoureuse. Mais comme la romancière le dit elle-même, l'amour n'est chose commune pour personne et cette quête prend des chemins souvent bien étranges, bien déroutants. A l'instar de l'homme du sous-sol créé par Dostoïevski, les personnages semblent ne trouver matière à affirmer leur indépendance et leur identité que dans des actes qui, en apparence, vont à l'encontre de leurs intérêts évidents.

Au fil des pages du *Cran d'arrêt* (2), nous suivons pas à pas Elisabeth qui cherche à retrouver cet inconnu dont elle n'a pas même vu le visage, cet homme qu'elle a poignardé sans que l'on sache pourquoi dans le métro parisien avec le couteau qui n'avait jamais quitté son sac depuis dix ans. Cette jeune femme effacée qui ne lisait pas de revues féminines et ignorait tout de la mode, habituée des jeans et des sweat-shirts incolores, choisira pour les commodités de son enquête de changer de style et d'adopter une tenue plus élégante. Au cours de ses achats elle regarde ces femmes qui se tordent les chevilles sur leurs hauts talons, s'examinent de profil dans les glaces des

magasins, tâtent des étoffes, ces femmes qui cirent leurs chaussures, repassent leurs vêtements et les rangent après les avoir soigneusement pliés. Elisabeth comprend qu'elle ne pourra jamais leur ressembler. Elle n'est pas comme elles. « Parmi toutes ces belles femmes propres, y en avait-il une qui avait été capable de poignarder un homme ? Non aucune, sûrement aucune. » Elle finira par rencontrer sa victime qui la reconnaîtra immédiatement et deviendra... son amant ! Ce qui va, et pour cause, révolutionner sa vie.

Tout au long d'*Un couple* (3) le lecteur est invité à observer les méandres de la relation naissante de Loïc et Hélène. Hélène ne cesse d'attendre stoïquement Loïc. Loïc ne cesse de suspecter l'existence d'un rival dont il cherche les traces dans tous les recoins de l'appartement d'Hélène. Loïc fausse compagnie épisodiquement à Hélène pour rejoindre Brigitte aux gros seins et à la bouche pulpeuse. Rien de plus banal me direz-vous ? Pourtant, petit à petit, des phrases minimalistes et hyperréalistes d'Emmanuelle Bernheim finit par sourdre un subtil dégoût. Quel romantisme accorder à ces baisers décrits cliniquement où Loïc manque d'étouffer tant Hélène le serre alors qu'il vient de boire à foison et dévorer un coquelet entier, où le cartilage de l'oreille d'Hélène ploie sous la brusquerie de Loïc ? Quel lyrisme attribuer à ces clapotements du sexe mouillé d'Hélène si silencieuse pendant le coit au contraire de la sensuelle Brigitte ? Quel beauté encenser dans les tâches humides de salive qui auréolent la taie d'oreiller et dans les cuisses poisseuses d'Hélène où les poils sont collés par le sperme ? Nombreux sont les critiques à avoir souligné ce regard chirurgical d'Emmanuelle Bernheim, sa virtuosité à rendre compte de la relation amoureuse par la description des sensations, en particulier de l'ouïe et de l'odorat, et non par les si traditionnelles jérémiades sentimentales. L'apothéose de l'immonde survient bien entendu à la toute dernière page. Le geste final de Loïc traduit si bien sa rage de posséder la femme, dans tous les sens du terme, qu'il serait dommage de vous le révéler ici.

De prime abord, on pourrait croire que *Sa femme* (4) rompt avec ces relations pour le moins glauques. Enfin une « véritable » histoire d'amour ? Claire s'éprend de Thomas au point d'accepter l'existence de sa femme et de ses deux enfants, au point de remanier son emploi du temps professionnel pour que son amant puisse lui accorder l'heure et quart quotidienne (sauf le week-end), pas plus pas moins, de leurs rendez-vous, au point de collectionner une foule d'objets tels que les pochettes de préservatifs qui la rassurent sur la réalité de leur idylle. Lorsqu'il est absent, elle imagine de façon de plus en plus obsessionnelle la vie familiale de Thomas. Quelle sera sa réaction lorsque celui-ci finira par lui avouer qu'il n'a en fait jamais été marié, qu'il n'a jamais eu d'enfants ? Vous serez immanquablement estomaqués !

Comme le soulignait François Nourissier dans une publication qu'il me coûte de citer (5), le dernier roman d'Emmanuelle Bernheim est dérangeant « pour les lecteurs, bien sûr, mais sans doute aussi pour les lectrices, car avec une discrétion, une économie et une perversité exemplaires, il pulvérise les idées reçues et admises sur les relations, aujourd'hui, entre les hommes et les femmes. Par exemple, êtes-vous tout à fait sûr, monsieur, que les jeunes femmes ne rêvent que de vous harponner et de vous transformer en époux et en père de famille ? Êtes-vous tout à fait certain que votre maîtresse vous rêve libre, disponible, tout à elle ? Et vous, mademoiselle, jureriez-vous que la « double vie » que déplore votre amant, les têtes blondes toute-puissantes, ce foyer honni qui l'arrache si tôt à vos bras, ne sont pas des inventions destinées à vous tenir à distance et à protéger sa sacro-sainte liberté ? »

Christophe Fétat

(1) *Le Quotidien de Paris* 18 mai 1989.

(2) *Le Cran d'arrêt*, Denoël, 1985, Folio n° 2614 réédité par Gallimard dans la collection L'Infini.

(3) *Un couple*, Gallimard, 1987, Folio n° 2667.

(4) *Sa femme*, Gallimard, 1993, Folio n° 2741.

(5) *Le Figaro magazine*, 6 octobre 1993.

LECTURE

Ventes d'armes de la France

LORSQU'ON SONGE à quel point « la raison d'Etat et les intérêts commerciaux se conjuguent pour camoufler la réalité », le formidable travail accompli par l'Observatoire des transferts d'armements, créé en octobre 1994, n'en a que plus de prix. En matière de restructuration des troupes et du complexe militaro-industriel, « la France a accumulé un certain retard vis-à-vis de ses partenaires occidentaux, largement dû à l'immobilisme irresponsable des gouvernements successifs de la présidence de François Mitterrand », constatent dans leur avant-propos Patrice Bouveret et Belkacem Elomari, deux des vingt collaborateurs à cet ouvrage qui comble bien des lacunes. « La logique de la course aux armements n'a pas cessé », poursuivent-ils, mais a changé de « champ d'application ». Leur conclu-

sion ne souffre aucune contestation : la limitation « proviendra d'un choix et d'une volonté politique de construire un monde plus « civilisé ».

En attendant l'accomplissement de cette emballante utopie, examinons les faits, aussi têtus qu'affligeants. Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, la France a exporté durant la période 1991-1995 des marchandises mortifères « classiques » pour 34,251 milliards de francs (volume mondial : 740,812 milliards de francs), occupant le cinquième rang derrière les États-Unis, la Russie, l'Allemagne et le Royaume-Uni. En 1995, ses livraisons s'élevaient à 19 milliards (+ 13 % par rapport à 1994) ; 73 % des commandes émanaient du Maghreb et du Moyen-Orient.

Sur les 76 clients de la France, 50 ne satisfont pas aux critères du code de

conduite européen qui « autoriseraient » (!) des transferts de matériels et de munitions.

De nombreuses dictatures comme l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes, l'Indonésie, le Koweït, la Malaisie, le Maroc, le Nigeria, la Turquie, première importatrice (49,676 milliards de francs de 1991 à 1995), le Zaïre... s'équipent en blindés, missiles, hélicoptères, avions de combat, frégates... fabriqués dans des entreprises privées ou publiques hexagonales. Contrairement aux déclarations officielles, les bénéfices résultant de ce type de transactions sont faibles, sinon négatifs ; la recherche et les opérations liées à la vente sont payées par le contribuable, en particulier à travers le système d'assurance du commerce extérieur ; de plus, les contrats stipulent généralement que le fournisseur consente à l'acquéreur une partie des profits (cession de la licence de production, accords de réciprocité...) pour « compenser » le coût de l'achat. Favorisant l'émergence de concurrents, ces dispositions, dont la valeur dépasse bien souvent celle de l'affaire elle-même, induisent, par l'apport de technologies sophistiquées et d'un savoir-faire spécialisé, la prolifération d'engins de destruction, donc la militarisation généra-

lisée de la planète. Louis Aminot relève d'autres tares rédhitoires comme « le cloisonnement du travail » ou « le contingement de la pensée ».

Le vice-président de la Communauté urbaine brestoise propose « à tous les niveaux – ateliers, chantiers, établissements... – la création de comités reconversion, paritaires et élus au suffrage universel ». Pour Roland de Penanros, le principal obstacle à la réorientation n'est pas « technique, mais d'ordre culturel » ; « notre culte de l'entreprise » semble paralyser toute initiative innovatrice. N'oublions jamais que la branche a bénéficié sous la Ve République du « confort d'une régulation administrée », bref des bienfaits, extrêmement onéreux, de l'Etat-providence, si décrié par les chantres de l'ultra-libéralisme lorsqu'il s'agit des réajustements sociaux...

Comment espérer « la mise en œuvre simultanée de la réduction du temps de travail et de l'augmentation du temps de formation » ? L'élaboration, dans « les bassins d'emploi affectés par la crise des activités militaires, de structures de débats, de propositions et de contrôle » nous remémore certaines revendications d'émancipation autogestionnaire, jadis soutenues, quoique du bout des lèvres et du stylo, par la CFDT, aujourd'hui

syndicat-croupion à la solde du jupéisme. Les représentants du personnel entonnent le credo du patronat et du gouvernement : les exportations d'armes sont indispensables. Qui s'étonne que *Le Monde diplomatique* ait inséré dans son édition de juin 1996 une page pleine page pour la Snecma, assortie d'un questionnaire avec des week-ends et un vol en Concorde à gagner, que *Le Monde* l'ait publiée dans son numéro daté des 16 et 17 juin avant de réputer le lendemain les approches à courte vue de l'intersyndicale d'Eurocopter ?...

Le second rapport annuel, réalisé de concert avec l'Institut des droits de l'homme de Lyon, ne livre pas uniquement une foule de données chiffrées, mais approfondit des thématiques exposées depuis belle lurette par les opposants au « commerce du meurtre institutionnalisés ». Quel parti ou mouvement forcera le passage d'une « politique de substitution à un aménagement au service de l'homme » (Richard Pétis) ?...

René Hamon

Rapport 1996, novembre 1996, 264 pages 120 F.

Observatoire des transferts d'armements, BP 1027, 69201 Lyon Cedex 01.

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHz

samedi 18 à 11 h 30 :

Chronique syndicale recevra le collectif

« Tous ensemble » et

F. Georgi pour la *Biographie d'E. Descamps* »

samedi 18 à 13 h 30 :

Chroniques rebelles sera consacrée à l'Algérie

samedi 11 à 21 h :

L'harmonie du monde consacrera son programme au compositeur azerbadjanais Fikret Amirov.

abonnez-vous! • abonnez-

La Corée du Sud entre dans la cour des grands

suite de la première page

tronique grand public, autrement dit des produits de relativement bas de gamme fabriqués par des entreprises grandes utilisatrices de main-d'œuvre peu qualifiée. Aujourd'hui, la Corée abandonne le bas de gamme et se lance dans les productions à forte valeur ajoutée. La diversification des produits a en outre permis la diversification des marchés, mettant fin à la dépendance du seul marché américain. La Corée est un concurrent sérieux en matière de travaux publics, de constructions navales, de machines-outils, d'ordinateurs, de semi-conducteurs, etc. Cette diversification prend en outre la forme d'investissements à l'étranger pour contourner les barrières douanières.

Un exemple caractéristique permet de comprendre comment les autorités coréennes ont abordé le problème du développement du pays. En 1966 le gouvernement demanda un prêt à la Banque mondiale pour créer une industrie sidérurgique. La Banque mondiale répliqua que ce serait « inopportun et non rentable ». Le gouvernement passa outre, fit appel au marché financier privé, et la Corée produit aujourd'hui 20 millions de tonnes d'acier.

Le coût social de l'accumulation primitive est très lourd pour la population :

-3,5 millions de personnes ont un revenu annuel correspondant au prix

d'un téléviseur, un million de foyers ne disposent pas du revenu nécessaire pour faire vivre une famille de quatre personnes. Huit heures de travail par jour pour 36,50 F avec un dimanche de congé sur deux, quatre jours de congé par an.

- Il y a une grande discrimination de salaires entre hommes et femmes, ces dernières étant employées surtout dans les secteurs à forte proportion de main-d'œuvre traditionnelle, qui sont passés de 53 % à 39 % de 1970 à 1983, au profit d'activités à plus forte valeur ajoutée, ce qui est précisément un signe de développement.

- Un système éducatif, de type japonais, est payant et extrêmement dur. Cependant, l'éducation et la recherche constituent des priorités stratégiques. En 1987 le nombre d'inscrits dans l'enseignement secondaire représentait 88 % de la population concernée, contre 19 % pour la Côte d'Ivoire ; dans l'enseignement supérieur, la proportion était respectivement de 36 % et de 3 %.

La Corée du Sud est endettée, mais c'est le cas de tous les pays industriels mais sa dette a diminué, passant de 48 milliards de dollars en 1985 à 30 mil-

liards en 1989. L'endettement de la Corée représente 20 % de son PNB, alors que pour le Brésil il représente 35 %. Fait significatif, les intérêts de la dette ont toujours été assurés par les exportations, proportionnellement beaucoup plus importantes. Ce qui, là encore, constitue une différence radicale avec la plupart des pays du tiers monde.

Le constat de la dette d'un pays n'a de sens que si on analyse à quoi elle correspond. Dans le cas de la Corée, elle a servi à mettre en place une infrastructure économique solide, à maîtriser et à planifier la croissance, à contrôler les investissements, à développer le marché intérieur et à créer une économie exportatrice.

La structure des exportations coréennes est significative si on la compare à celle de la Côte d'Ivoire (pour 1988) : les produits primaires représentent 7 %, les produits manufacturés 93 % ; dans le cas de la Côte d'Ivoire le rapport est à peu près inverse : 88 % de produits primaires contre 12 % de produits manufacturés.

Ces dernières années, cependant, la situation du pays s'est aggravée avec l'accroissement du déficit commercial causé par la très forte demande intérieure de produits d'importation.

Si les prolétaires coréens subissent durement le processus d'accumulation primitive (de moins en moins, d'ailleurs, en témoignent la montée des conflits sociaux), leur sort n'a rien à voir avec le sort du prolétariat bolivien ou péruvien, ou avec celui des millions de paysans indiens sans terre, des millions d'habitants des bidonvilles de Mexico, Rio de Janeiro ou des capitales africaines dont la seule perspective est le désespoir le plus absolu.

La Corée du Sud est un des rares exemples contemporains de réalisation d'une accumulation primitive réussie, de constitution d'un capitalisme national dans un contexte international capitaliste fortement ancré. Cette réussite n'a été possible que parce que, précisément, la bourgeoisie et l'État coréens n'ont pas suivi les modèles libéraux dominants.

Le phénomène auquel nous assistons aujourd'hui est la fin d'un modèle de développement, d'accumulation du capital, et l'insertion de la Corée du Sud dans la « cour des grands ». Le pays se trouve dans la situation des principaux pays industrialisés à la fin des « trente glorieuses », caractérisés par une croissance des salaires relativement élevée (15% par an en Corée pendant la dernière décennie) et le suremploi qui encourageait l'appel à une main-d'œuvre immigrée, phénomène nouveau en Corée.

La bourgeoisie coréenne ne peut plus se contenter d'un capitalisme national relativement autarcique, qui a atteint ses limites d'expansion ; elle doit mettre en place dans le pays les mêmes mesures d'ajustement structurel que partout sur la planète, dont la liquidation des avantages acquis en matière de droit du travail est l'un des nombreux éléments.



Affiche éditée par le groupe libertaire de Tours. Format 50 x 70 cm. 70 F les 50 exemplaires (port compris). Utopia, 32, rue Carnot, 37000 Tours, chèques à l'ordre de Manta

A G E N D A

samedi 18 janvier

MARSEILLE : Le CIRA organise un débat sur « anarchisme et franc-maçonnerie », 3, rue Saint-Dominique à 18 h 30.

DIJON : Rassemblement à 15 heures place du Bareuzai à l'occasion du passage de la caravane des sans-papiers de Saint-Bernard. Bouffe africaine (20 F) ; spectacles, concerts et discussions à l'Usine (rue de Longvic) à partir de 18 heures (entrée gratuite).

PARIS : Manifestation à 14 h 30 place d'Italie à l'appel de Scalp-Reflex-No Pasaran en soutien aux sans-papiers.

ARGENTEUIL : Le groupe Malatesta de la Fédération anarchiste vous invite à une conférence-débat sur la question syndicale, à 18 heures, salle Ambroise Croizat, 21, rue Dfresne-Bast.

dimanche 19 janvier

MONTREUIL (93) : Concert anarcho-punk à 17 h 30 précises avec Attentat sonore et Fœtus party ; vidéos à 19 heures et après 21 heures. « Le Vendémiaire » ; centre commercial Croix de Chavaux.

PARIS : L'équipe de l'émission de Radio libertaire « Les partages de la Commune » propose une conférence-débat-chant : Louise Michel. A 13 heures au cimetière de Levallois-Perret, à la sépulture de Louise Michel (Le Temps des Cerises, Bonhomme, L'Internationale... remplaceront les discours) ; à 14 h 30 au 33, rue des Vignoles pour évoquer Louise Michel et la mémoire sociale de son temps.

mercredi 22 janvier

RENNES : Le groupe La Commune organise une réunion-débat sur le thème : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'anarchisme sans avoir jamais osé le demander. Maison du Champ de mars à 20 h 30. Il y sera aussi question des poursuites judiciaires contre le Monde libertaire.

vendredi 24 janvier

LILLE : Le Centre culturel libertaire Benoit Broutchoux organise des discussions libres. Ça commence à 18 h 30 (1-2 rue Denis du Péage) avec l'évolution de la place du travail dans la société.

vendredi 31 janvier

PARIS : Le groupe libertaire Louise Michel organise une conférence-débat à 20 h 30 sur l'immigration et le Front national ; quefaire contre la pénétration des idées, des pratiques d'extrême droite dans nos quartiers, dans nos entreprises ?

samedi 1er février

PORTES-LES-VALENCE : « Nuits blanches pour chanson noires » est un spectacle de chansons libertaires avec Jehan, Alain Aurenche, Louis Capart, Christian Paccoud, Serge Utgé-Royo. De 20 heures à 2 heures au Train-théâtre, 1, rue Aragon (Tél. : 04 75 14 55). Table de presse de la Fédération anarchiste et de la Librairie La plume noire.

MARSEILLE : Le groupe local de Greenpeace organise une conférence-débat consacrée aux problèmes posés par le traitement, le stockage et le transport des déchets radioactifs, et en particulier en Provence (production du MOX à Caradache et Marcoule ; projet d'enfouissement des déchets radioactifs dans le Gard). Amphithéâtre de chimie de la faculté Saint-Charles de 16 h 30 à 19 heures.

Jésus et sa bande

Le froid n'incitant pas aux longues promenades urbaines, j'ai consacré le plus clair de cette semaine à lire sous la couette et, l'instant douloureux de la rédaction de cette chronique arrivant inégalement, je me sens contraint, en quelque sorte, de vous faire participer à cette trépidante activité.

Dans le « Récit édifiant des activités d'un nommé Jésus » (1), qui paraîtra d'ici quelques jours, Denis Langlois met dans la bouche du procureur Ponce Pilate un discours qui dénote une analyse fine de l'essence du christianisme : « La vérité ! Qu'est-ce que la vérité ? Espérer ardemment qu'une chose soit vraie, être prêt à dépasser pour elle, ne suffit pas à la rendre vraie. Se bander les yeux devant la mort n'a jamais supprimé la mort... Enfin, si ça peut aider à mourir... » (p. 109).

Des phrases de ce type, il y en a plein le livre, c'est dire si son auteur a du passer du temps à cogiter avant de prendre la plume. Ce roman abroge les évangiles sans tomber dans l'anticléricalisme bébé... Même, le Jésus de Langlois peut sembler sympathique à la première lecture. La deuxième nous laissant un peu plus nuancée. Car c'est un escroc sans grande envergure qui nous est livré en spectacle et le doute subsiste, du moins pour moi, de savoir s'il s'agissait d'un escroc totalement crapuleux ou d'un délirant semi-conscient de sa malhonnêteté.

Dans son après-propos, Denis Langlois résume mieux ce que j'ai fait à l'après-propos de son livre : « J'ignore si un nommé Jésus a existé il y a deux mille ans, à l'époque où la Palestine était occupée par les Romains. Personne ne le sait de façon certaine. Mais ce qui apparaît évident, c'est que, s'il a existé, il a eu une vie banale comme le sont toutes les vies humaines » (p. 136).

C'est sans sombrer lui-même dans cette banalité, ni dans le pompeux ou le pédant, que Denis Langlois nous narre la vie d'un homme dont on peut bien se demander pourquoi l'Histoire a conservé le nom.

L'Atèle

Site : <http://www.geocities.com/Paris/7645>
12 janvier 1997.

(1) Récit édifiant des activités d'un nommé Jésus, Denis Langlois, Éditions Balland, 1997, 80 francs.

R. B.